



PROBLEMES DE LA FORMALISATION DES ACTIVITE DES ENTREPRISES DANS LE DISTRICT DE TOAMASINA I, REGION ATSINANA, MADAGASCAR

¹TSILAOSANA Leila Dolly, ²RASOAZANATODY Norohanta Alexandrine, ³TOTOBESOLA
Wilfrid Henri Elko, ⁴BELA Christian

(1,2,3): Doctorants en Sciences Sociales, Université de Toliary Madagascar

(4): Professeur en Economie, Université de Toamasina

Résumé

Figuré dans la liste des pays les plus pauvres du monde, Madagascar se heurte, depuis des années, au problème de la formalisation des activités informelles. Des régimes politique ont essayé à plusieurs reprise d'adopter des stratégies pur améliorer la recette fiscale dont la formalisation des entreprises. Cette vision n'a jamais été efficace. Le présent article a comme objectif de déterminer les contraintes à cette formalisation. Afin d'y parvenir, une enquête ont été menée auprès de 200 entreprises dans la Région Atsinanana. Les résultats confirmer que la grande partie des entreprise se trouvent dans l'informalité et ne conscient pas de l'intérêt du secteur formel. Les entrepreneurs sont majoritairement non-scolarisés et n'a jamais entendue d'au moins une action de sensibilisation à la formalisation de leurs activités. Les contraintes de la formalisation des entreprises s'expliquent par des problèmes législatifs, sociaux et économiques du pays. Vue l'importance de la formalisation sur l'amélioration de la fiscalité du pays, l'amélioration des stratégies face au contexte actuel du secteur informel est une question capital à la lutte contre la pauvreté. La question qu'il faut poser est donc : comment peut-on améliorer l'efficacité de la politique de formalisation des petites entreprises à Madagascar?

Mots-clés : entreprises, formalisation, Madagascar, Toamasina

Abstract

Madagascar is one of the world's poorest countries, and for many years has been struggling with the problem of formalizing informal activities. Political regimes have repeatedly tried to adopt strategies to improve tax revenues, including the formalization of businesses. This approach has never been effective. The aim of this article is to identify the constraints to this formalization. To this end, a survey of 200 companies in the Atsinanana Region was carried out. The results confirm that the majority of businesses are informal and unaware of the benefits of the formal sector. The majority of entrepreneurs are uneducated and have never heard of at least one awareness-raising campaign to formalize their activities. Constraints to business formalization can be explained by the country's legislative, social and economic problems. Given the importance of formalization in improving the country's fiscal situation, improving strategies to deal with the current context of the informal sector is a key issue in the fight against poverty. The question is: how can we improve the effectiveness of Madagascar's small business formalization policy?

Keyword : companies, formalization, Madagascar, Toamasina

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.13957445>

I. Introduction

Dans la plupart des pays en développement, le secteur informel apparaît comme un phénomène incontournable dans la vie de la population et affecte surtout le monde urbain. La majorité de ces pays où se manifeste ce phénomène est composé essentiellement des gens pauvres et à faible niveau d'éducation. Cependant, les économies de ces pays sont souvent réparties en deux : un secteur moderne et un autre rural mais ce caractère dual de l'économie n'est toutefois pas dépourvu de problèmes macroéconomiques. La forme des activités dans le secteur informel varie en fonction du temps et de l'espace où elles s'effectuent. Plusieurs approches théoriques de ce phénomène ont été faites par des auteurs que ce soit classique que contemporain et même keynésien. Dans les pays en développement comme la nôtre, l'économie est prédominée par le secteur informel. Dans ce pays, les petites entreprises ne contribuent pas encore dans l'amélioration de la capacité fiscale car elles sont majoritairement informelles. La problématique de ce manuscrit tourne vers l'intérêt de la formalisation des entreprises malgaches, ainsi que leurs enjeux. La question qui se pose est de: quelles sont les contraintes soumises à la formalisation des entreprises à Madagascar?

I. Matériel et Méthode

II.1. Présentation de la zone d'étude

II.1.1. Délimitation et la localisation

La zone d'étude est la Région Atsinanana, capitale économique de Madagascar et chef-lieu éponyme de la Région Atsinanana. Elle est constituée de 5 arrondissements et de 138 fokontany. Chef-lieu de la région Atsinanana, Toamasina I est une ville de la côte Est, située à 353 km au Nord-Est de la Capitale, localisée exactement entre les coordonnées 18°00' et 18°20' de latitude Sud, puis 49°20' et 49°30' de longitude Est. Délimitée au Nord par la Région Analanjirofo, à l'Ouest par la Région Alaotra Mangoro et à l'Est par l'Océan Indien, la ville de Toamasina I s'étale sur une superficie de 2800 ha.

II.1.2. Démographie

La commune urbaine de Toamasina compte 225.236 habitants. C'est une ville cosmopolite de majorité Betsimisaraka avec un taux de 70% de sa population. Les Merina et Betsileo en sont entre 15 et 30%. En outre, d'autres ethnies s'y voient, notamment la communauté chinoise (souvent métissée), les indo-pakistanaï, ainsi qu'une minorité de population d'origine Européenne. Les chinois et les indo-pakistanaï sont principalement des grossistes et des détaillants dans le commerce et sont également des collecteurs.

II.1.3. Economie : les secteurs d'activités

II.1.3.1. Activités portuaires

C'est une opération liée au port c'est à dire toute activité de transport, de gestion et de manutention des marchandises, qu'elles soient destinées à l'importation ou à l'exportation. On constate que la plupart des activités dans la ville de Tamatave sont dominées par le port. Il accapare d'abord un grand nombre d'emplois, puis plusieurs activités connexes tournent autour de lui, tels que les transits, la manutention, les commissions en douanes et le transport. Plus de 82% des trafics maritimes s'opèrent dans ce port (Fanomezana, 2009).

II.1.3.2. Activités industrielles

Toamasina est baptisée «Capitale Economique de Madagascar». Cette appellation est justifiée par la multiplicité du nombre des industries dans cette ville. Ces industries sont des industries de fabrication ou de transformation. Tous les produits sortant de ces deux catégories d'industries sont destinés à la consommation ou à la vente, ou encore à l'exportation. Maintenant, voyons une à une la classification de ces industries.

II.2. Approche méthodologique

Autre que la recherche bibliographique, entretient auprès de services concernés et des observations participatives, une enquête ont été menée auprès de deux cent vingt (200) dans la zone d'étude. Il s'agit d'une étude transversale rétrospective (Pauw et al. 2008), réalisée pour obtenir des données primaires concernant l'attitude et comportement de la population d'une part et afin de reformuler des pistes de solution aux défaillances constater d'autre part. De manière générale, les critères d'inclusion reposaient sur la condition d'être entreprises implanté depuis au moins six mois dans la zone et a une relation sur le sujet traité. Afin de respecter la représentativité de l'échantillon, nous avons pris au hasard ces entreprises. Les données recueillies ont été traitées sous Windows Word et Excel et les résultats bruts de l'enquête et analysées avec le logiciel SPSS.

III. Résultats obtenus

Dans cette parties, les résultats issus de la documentation et de l'enquête seront présenter afin de mener des interprétations y afférentes.

Tableau I. Situation fiscale

Situation	Formel	Informel	Total
Effectif	22	178	200
Proportion	11%	89%	100%

Source : Auteur, 2021

Cette illustration montre que la grande majorité des entreprises enquêtées dans cette étude se trouve dans le secteur informel. Malgré leur année d'existence, les entrepreneurs ne sont pas encore motivés de formaliser leurs activités.

Tableau IV. Niveau d'étude des entrepreneurs

Niveau	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total
Effectif					200
Proportion	49%		32%	3%	100%

Source : Auteur, 2021

Près de la moitié des entrepreneurs enquêtés confirmaient qu'ils n'ont jamais allé à l'école durant leur vie. Seulement environ 3% des enquêtés ont terminé leur étude à l'Université.

Tableau V. Connaissance de la procédure de formalisation

Connaissance	Oui	Non	Total
Effectif			200
Proportion	23%	77%	100%

Source : Auteur, 2021

Une grande partie des entrepreneurs ne connaît rien sur la procédure de formulation de leur entreprise. Cette méconnaissance peut être expliquée par leur niveau d'étude et l'absence des actions de sensibilisation.

Tableau VI. Conscience de l'intérêt de la formalisation

Conscience	Oui	Non	Total
Effectif			200
Proportion			100%

Source: Auteur, 2021

Nos résultats montrent que les entrepreneurs sont majoritairement inconscients de l'intérêt de la formalisation des activités de leur entreprise. Cette attitude rend complexe toutes actions relatives aux stratégies menées par l'Etat dans la gestion du secteur informel à Madagascar.

Tableau VII. Entendue d'au moins une action de sensibilisation de la formalisation

Réponse	Oui	Non	Total
Effectif			200
Proportion			100%

Source : Auteur, 2021

Les entrepreneurs enquêtés dans cette étude ont confirmé qu'ils n'ont jamais entendue une action de sensibilisation concernant la sensibilisation des entreprises à la formalisation. Une faible proportion des entreprises confirmait d'avoir attendre cette action.

IV. Discussions et recommandation

Avec le temps, le secteur informel devenait de plus en plus élargit dans l'économie des pays en développement. En effet, vers les années 80, on assiste à une augmentation du taux d'informalité dans le monde suite aux problèmes économiques et sociaux. Cependant, les Nations Unies, les institutions financières ont tentées de résoudre ce mal social et économique. Néanmoins, résorber ce problème fait face à multiples difficultés.

IV.1. Contraintes d'ordre social

Plusieurs obstacles conduisent à la propagation du secteur informel dans l'économie d'un pays. Tout d'abord, ils peuvent être d'origine social. L'environnement social d'un individu joue un rôle crucial dans son développement et dans son mode de vie. En effet, c'est au niveau de la société que se présente et se forme le secteur informel.

IV.1.1. Faible niveau d'éducation

De son entourage, l'homme peut soit se développer ou non. Une des principales raisons de l'émergence du secteur informel réside dans le manque de qualification des individus. En effet, seul les personnes ayant des hauts niveaux de connaissances sont habilitées à trouver de l'emploi dans le monde urbain. Cette condition conduit aux migrants du secteur rural à demeurer dans l'informalité dans le but de survivre dans le monde urbain et d'y pouvoir rester. L'amélioration du niveau du capital humain nécessite non seulement la volonté individuelle mais aussi la prise de responsabilité de l'Etat. Cette amélioration peut se faire à travers l'éducation et ou la formation.

IV.1.2. Insécurité sociale

Dans la plupart des pays africains, où règne l'instabilité politique, des firmes multinationaux pourvoyeurs d'emploi dans le monde urbain connaissent beaucoup de difficultés à faire concurrence avec ses consœurs résidentes dans les pays à environnement politique sûr. Comme exemple, la crise politique de 2002 a fait que la plupart des entreprises franches se trouvant à Antananarivo ont dû fermer leur porte pour des raisons de manque de compétitivité : la coupure continue de l'électricité réduit le niveau de production effectué, la dépréciation monétaire a conduit au devoir de payer beaucoup plus cher les importations qui constituent dans la plupart des cas, et surtout pour les entreprises textiles, les principales matières premières dans la production. En effet, le départ de ces unités de production présente un mal social. Ce fait peut

s'expliquer à travers l'augmentation du taux de chômage mais aussi par celui des marchands ambulants.

IV.2. Les contraintes législatives et économiques

Des causes d'origines politiques et économiques sont aussi source de difficulté d'intégrer le secteur informel dans le formel. Voyons tout d'abord les contraintes administratives. Outre ces types de contraintes, d'autres causes sur le domaine administratif peuvent expliquer les difficultés d'intégration des unités de production informelle vers la formalité.

IV.2.1. Complexité des démarches administrative

Vu précédemment dans l'origine du secteur informel, la complexité administrative forme un réel obstacle à la formalisation des unités de productions informelles. En effet, le chemin vers la formalité est long et requiert beaucoup de temps mais aussi d'argent. Pour De Soto (1986), l'émergence du secteur informel se fait suite au poids excessifs de l'Etat tant sur la fiscalité que sur les réglementations bureaucratiques. D'ailleurs, cette thèse est fortement défendue par Kaufmann et al, Friedman (2000). Cependant les analyses sont souvent restées au niveau macro-économique, bien que ces mécanismes soient principalement micro-économiques. Par souci de perte en faisant une analyse coût bénéfice et de par leur rationalité, certaines unités optent plutôt le secteur informel que celui formel. La complexité des méthodes administratives dans la formalisation des unités de production persiste surtout dans les pays en développement et cela causera des pertes tant en temps qu'en argent dans les frais des dossiers. A titre d'exemple, à Madagascar il faut passer cinq étapes majeures dans la création d'une société. D'abord, il faut faire la déclaration et enregistrement fiscal auprès du Bureau des contribuables, puis se lancer dans le paiement de la patente et de taxe professionnelle au niveau de la perception principale dont dépend du siège social ; après, il faut faire l'immatriculation statistique de la société auprès de l'INSTAT, suivi d'une immatriculation fiscale au niveau de la CFPE et enfin il faudrait attendre la délivrance de la dite « carte professionnelle » auprès du bureau des contributions directes. Ainsi, non seulement dans la perte de temps mais aussi dans la lourdeur des règlements des méthodes administratives dans la création d'une société formelle, les acteurs sont tentés de se résilier au secteur formel et de s'intégrer dans le secteur informel.

IV.2.2. Contraintes au niveau économique

La principale entrave à la formalisation des unités informelles réside dans les politiques macroéconomiques entreprises par l'Etat et aussi concernant la nature de l'environnement macroéconomique du pays en question.

IV.2.2.1. Fiscalité et le non accessibilité au crédit

La difficulté que rencontrent les gouvernements à instaurer une bonne politique fiscale rend de plus en plus attrayant le secteur informel. Non seulement, cette politique doit être bénéfique pour l'Etat mais aussi il faut qu'elle ne soit pas contraignante pour les contribuables sinon elle renforcera l'émergence du secteur informel. Comment alors fiscaliser les activités? La fiscalisation évoque l'idée de la légalité et le rôle de l'Etat. Force est de constater qu'avec un Etat faible, le secteur informel persisterait. Qui paye les impôts et en quoi sont-ils destinés ; quels sont l'impact des politiques fiscales de l'Etat sur la collectivité ? La réponse à ces questions apporterait de plus amples précisions sur le comment et le pourquoi des recettes fiscales de l'Etat et une explication plus précise de la tournure des unités de production dans le cadre de l'informel. La fiscalisation est liée étroitement avec l'application de la loi. Elle peut être faite sur une base volontaire ou bien répressive. Mais face à l'hétérogénéité des activités, il convient d'appliquer de multiples formes d'impositions. Et cela que se pose le véritable problème dans la mise en place d'un bon système fiscal. De plus, l'émergence du secteur informel diminue les recettes fiscales en termes d'impôt et donc un déficit budgétaire considérable. Il est donc nécessaire de déterminer quel type d'imposition et quel niveau d'imposition utilisé afin que les entreprises ne soient pas incitées à se tourner vers l'informalité. L'impôt est un prélèvement obligatoire effectué par l'Etat sur les ressources des citoyens sans contrepartie directe mais qui servent à couvrir et à répartir équitablement les charges publiques et pour que l'Etat puisse participer dans les activités économiques et dans la vie sociale. Pour Tony Atkinson, il adopte une définition économique de l'impôt. Selon lui, l'impôt direct constitue celui qui peut être personnalisé c'est-à-dire propre à chacun des contribuables et adaptés à ses caractéristiques. On peut inclure dans ce type d'impôt : l'impôt sur les revenus, sur les bénéfices de sociétés,... Par contre, l'impôt indirect constitue celui qui est assis sur des transactions anonymes et donc méritent l'application d'un taux unique. C'est là qu'entre en jeu l'impôt forfaitaire (Timbre fiscal) ou proportionnel (TVA).

Cependant, l'application de l'impôt forfaitaire comme imposition fait que toutes les activités, que ce soit sa nature, sont frappées par un même niveau d'impôt. Mais ce type d'impôt ne tient pas compte de conditions marginales au niveau de la différence de revenu et donc un problème dans la redistribution des revenus peut survenir. Il faut donc envisager un autre type d'impôt qui ne fournit pas cet effet et donc la prise en compte de l'impôt sur la consommation. Cependant, la règle d'Atkinson connaît des limites. En effet, ce principe donc l'application de l'impôt forfaitaire n'est valable que si les individus ou ménages ont les mêmes aptitudes et donc les même capacités .Si les taux de salaires divergent, alors là il faut seulement utiliser l'impôt

forfaitaire pour équilibrer le niveau d'imposition mais il faut faire appel] à l'impôt sur la consommation pour assurer la redistribution de revenu. Si on peut cependant faire varier le taux d'imposition de manière continue, alors mieux vaut utiliser l'impôt direct sur le revenu mais ce dernier ne serait valable que dans un pays à économie organisée et formalisée.

Nombreux ménages se réfugient alors dans l'informalité vu la lourdeur de cette taxe. Il devient nécessaire de déterminer le niveau d'imposition accepté par tout le monde. Pour se faire, la loi de Laffer va nous donner des plus amples précisions sur le niveau d'imposition à préconiser. La courbe de Laffer montre qu'à un certain niveau d'imposition, les agents économiques sont désincités et préfèrent se livrer dans le secteur informel. La loi de Laffer détermine la notion de zone admissible et zone inadmissible par rapport au taux d'imposition.

Pour simplifier, la courbe repose sur plusieurs hypothèses qui sont : soit une économie fermée avec des agents économiques rationnels. Lorsque le niveau d'imposition est très élevé, alors les agents diminueront le niveau de leur travail. A un certain niveau jugé optimal, ces agents cesseront toutes leurs activités dans le cadre formel ; Or pour survivre, ils se doivent de trouver le minimum de salaire et donc passage du secteur formel à celui informel.

Il existe donc mathématiquement un niveau maximal du produit de l'impôt, au taux d'impôt (voir courbe de Laffer) au-delà duquel le produit de l'impôt diminue lorsque le taux d'impôt t augmente, puisque cette hausse d'impôt génère une baisse d'assiette fiscale sur laquelle s'applique l'imposition. Pour l'Etat, il est donc préférable de ne pas appliquer un niveau d'imposition trop élevé dans le but d'obtenir le maximum de recettes fiscales car cela peut conduire à l'effet inverse et à une des incitations au travail et donc de la récession économique. La courbe de Laffer résume les démarches que l'Etat doit réaliser pour assurer à la fois une incitation au travail et une recette fiscale suffisante. Elle démontre qu'il n'est pas fiscalement rentable de dépasser un certain taux de prélèvement au niveau des contribuables.

Non seulement, un haut niveau d'imposition peut conduire à une des incitations au travail mais aussi à une baisse des recettes fiscales de l'Etat. Un paradoxe se présente pourtant. Avec un niveau d'imposition très élevé, l'effet de substitution entre en jeu et encouragerait les agents économiques à diminuer leur temps de travail et- de s'occuper vers d'autres activités mais aussi un effet revenu qui pousserait les gens à travailler encore plus pour retrouver leur niveau de salaire avant le prélèvement de l'impôt. Pour des taux d'impositions élevés donc l'effet de substitution l'emporte sur l'effet revenu. Mais que ce soit avec l'effet revenu ou effet substitution, il va que le niveau d'imposition élevé conduirait les ménages à se tourner vers le

secteur informel pour combler leur déficit en terme de revenu. D'ailleurs, le problème sur l'imposition se pose par le fait que certains agents économiques sont bernés par l'Etat et ne savent plus exactement ce qu'ils doivent payer. Ainsi, il devient nécessaire de pallier le problème d'asymétrie d'information et de celui de compétences des percepteurs. Pour se faire, la commune de Douala a établi un recyclage de personnel et passa à l'informatisation des procédures de paiement d'impôt ainsi que la mise en place d'un système efficace de recouvrement.

IV.2.2.2. Le non accessibilité au crédit

Un des principaux problèmes dans le secteur informel réside dans le problème de financement des activités même en étant dans la facilité d'entrée dans les activités qu'ils souhaitent faire. La théorie de Ray Banerjee sur l'accès au crédit montre ce problème d'inaccessibilité du secteur informel à avoir des crédits. En effet, plus les gens sont pauvres, plus les institutions financières sont réticentes dans l'octroi de crédit et de prêts. Suite à l'imperfection des marchés financiers, les unités de production informelle ne peuvent avoir accès au crédit que sous certaines conditions. De peur d'être non remboursés, les institutions financières sont réticentes en termes d'octroi de crédits. Elles établissent ainsi des conditions et des mesures dans le choix des individus ayant accès à leurs crédits. Ces institutions financières décident de prêter à conditions que les garanties sont d'un montant suffisant. Seules, les individus dont les actifs sont importants ont donc accès au marché du crédit. L'implication macroéconomique de la théorie de Ray Banerjee réside dans le choix du type de d'activité. Il existe trois types d'activités : travailler dans le secteur rural (secteur de subsistance) avec un salaire égale à w ; travailler dans le secteur moderne avec un salaire w qui est endogène et enfin soit devenir entrepreneur avec une rémunération qui est égale au profit net des coûts d'emprunt. Devenir entrepreneur implique qu'il faut emprunter le coût de démarrage de l'activité noté I avec un taux d'intérêt r , il faut aussi offrir un actif en garanti de prêt noté par W et pour assurer la production de q unités, il faut payer les travailleurs à un niveau de salaire w et donc le profit brut sera de $(q-mW)$

La banque offre le prêt si le coût de remboursement excède le coût de défaut. Notons F le coût social du défaut (norme, amende, emprisonnement,...) et λ la part des profits saisies par les banques.

Octroi du prêt si :

$$I(1+r) < W(1+r) + F + \lambda(q-mW)$$

$$\text{Donc, } W > I - [F + \lambda(q-mw)] / (1+r) = W^*$$

Seul les ménages, ayant de l'actif supérieur à $= W^*$, peuvent accéder au crédit. Le niveau de critique de richesse W^* est d'autant plus élevé que le montant à emprunter est élevé; les coûts sociaux et de saisie (F, λ) sont faibles et que le salaire est élevé (et donc les profits saisissables sont faibles). Ce mécanisme a des répercussions sur l'offre et demande de travail. L'implication de ce fait sur l'offre de travail fait que : (i) Si $w < WI$, alors les agents économiques opteraient de travailler dans le secteur rural avec une offre de travail égale à 0. (ii) Si $w > WI$ alors, plus w est élevé, plus W^* est élevé. Le nombre d'entrepreneurs est donc fonction décroissante du nombre de travailleurs. Ainsi, l'offre augmente. (iii) Si $w > q - m w - I(1+r)$ ou $\{w \lambda [q - I(1+r) / 1+m] \lambda WI\}$, alors tout le monde souhaite travailler dans le secteur moderne.

L'impact sur la demande de travail fait que : (i) Si $w > q - m w - I(1+r)$ ou $\{w \lambda [q - I(1+r) / 1+m] \lambda w\}$ alors personne ne souhaite devenir entrepreneur car la demande est nulle. Et donc il n'y a pas création d'emplois. (ii) Si $w < WI$, plus w est faible alors plus W^* est faible: le nombre d'entrepreneurs et de la demande de travail augmente. Il est donc évident que l'accès au crédit n'est pas fait pour tout le monde. En effet, avec le minimum de garantie que les institutions financières requièrent, les unités de production informelles ne peuvent se permettre d'en recevoir vu la médiocrité de leurs conditions d'existences. Il appartient donc à l'Etat de trouver d'autres solutions qui puissent être favorable que ce soit pour le secteur informel que pour les institutions financières.

IV.2.2.3. Le secteur informel, un marché fortement concurrentiel

On sait cependant que la plupart des activités dans le domaine de l'informalité concernent celles commerciales. En effet, ces activités sont les premières à être facile à réaliser. D'où le nombre important d'unité de production œuvrant dans ce domaine. Par ailleurs, ces activités sont classées de survie et en tant que tel doivent permettre à ces unités d'assurer leur survie. Et tant que le profit se trouvant dans ce marché sera positif, l'effectif des offreurs continuera à augmenter. Ainsi, ce profit diminuera jusqu'à voire nul mais ces offreurs y subsisteront pour différentes raisons notamment l'occupation. Une autre explication de ce marché hautement concurrentiel peut découler d'une analyse de l'environnement macroéconomique du pays. En effet, le marché dans le secteur informel est atypique et ne se trouve pas en concurrence pure et parfaite. Rappelons qu'un marché est en concurrence pure et parfaite lorsque les quatre conditions suivantes sont respectées : atomicité du marché, transparence du marché, asymétrie d'informations et fluidité ou homogénéité des produits. Comme remarquer dans les principaux pays à fort taux d'informalité, ces critères ne sont pas tous et toujours respectés. Ainsi, l'Etat lui-même aura du mal à jouer son rôle de régulateur au sein de ce marché et par conséquent

ramener ces unités de productions dans le cadre du formel Pour des raisons purement économiques, certains ménages, familles, entreprises optent de rester dans le secteur informel. Un haut niveau d'impôt perçu par le gouvernement auprès des contribuables constitue dans la plupart des cas le premier facteur interdisant la formalisation du secteur informel. Cependant, la non accessibilité de crédit des producteurs dans ce secteur rend beaucoup plus difficile la tâche car en étant des petites unités, il est difficile de contrôler leurs activités. Par ailleurs, l'absence d'un marché en concurrence pure et parfaite accentue davantage ce problème du fait de l'incapacité de l'Etat à jouer son rôle de régulateur, d'assurer un bon suivi des activités.

IV.3. Piste de recommandations

La prépondérance et la domination du secteur informel constitue comme cause de non développement de l'assiette de banque, car elles ne peuvent pas accorder des crédits aux entreprises informelles. Pour abolir le secteur informel, tous les agents économiques tels l'Etat, les entreprises, les ménages, institutions financières, et le reste du monde, se doivent de mettre en œuvre des politiques adaptées aux situations socio-économique. Cette politique doit être élaborée tout en tenant compte des objectifs économiques ainsi que la place du secteur informel. Les problèmes rencontrés dans le secteur informel sont multiples.

Pour se faire, il serait donc utile de favoriser un environnement macroéconomique convenable ainsi que la mise en place d'un bon cadre institutionnel afin que le secteur informel soit rentable. Ces réformes vont au-delà d'une simple baisse tarifaire. Elles doivent pencher, désormais, sur la mise en œuvre de nouvelles règles du jeu. Celles-ci s'occupent de la façon avec laquelle les politiques sont prises et exécutées.

Conclusion

En guise de conclusion, malgré ses atouts face à l'insuffisance de la création d'emploi à Madagascar, le secteur informel participe aussi à l'amplification de la pauvreté du pays, expliquée par la précarité de la fiscalité. La réalité montre que les petites entreprises sont en grande partie dans l'informalité des activités. Depuis des années, chaque régime dans ce pays élabore des stratégies de formalisation, mais ce n'a jamais été une réussite. Cet article a pu montrer que les contraintes à la formalisation sont d'ordre sociale, législative qu'économique. Alors la question d'ouverture qu'il faut poser c'est que : comment peut-on améliorer l'efficacité de la politique de formalisation des petites entreprises à Madagascar ?

Références bibliographiques

- [1] CLING J.P., LAGRÉE S., RAZAFINDRAKOTO M.et ROUBAUD F., « L'économie informelle dans les pays en développement », Conférences & séminaires n°6, Décembre 2012, AFD, 366pages.
- [2] FANOMEZANA Jacques Eldic Michel: Analyse et perspective sur la création d'activité formelles dans la ville de Tamatave, 2009, 170 pages
- [3] LAUTIER R., L'économie informelle dans le tiers monde, éditions La Découverte, Paris, 1994.
- [4] LEWIS A., 1954, "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", Manchester School of Economic and Social Studies, Vol.22, N°2, 311 pages.
- [5] THERET Bruno, La courbe de Laffer dix ans après : un essai de bilan critique. Revue économique, vol. 39, n°4, 1988, pp.753-808